



2
Jours

L'intégration fiscale - Initiation

dans FISCALITE - OPTIMISATIONS FISCALES / Réf : FIS-OPFI-3

Objectifs de la formation

- Identifier les mécanismes de l'intégration fiscale
- Calculer le résultat d'ensemble du groupe
- Renseigner les différents imprimés

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Examiner le processus concernant les groupes

- Les caractéristiques du dispositif d'option pour l'intégration
- Détermination du périmètre d'intégration
- Les conditions de création d'un groupe intégré

Jour 1 - Après-midi

2. Déterminer le résultat d'ensemble

- Détermination des résultats individuels de chaque société intégrée
- Rectifications courantes permettant de passer du résultat individuel au résultat d'ensemble

Jour 2 - Matin

3. Déterminer l'imposition du résultat d'ensemble



- Déclaration annuelle du résultat d'ensemble
- Méthodes de calcul de l'IS des filiales et de la société mère
- Les obligations déclaratives

4. Gérer le paiement de l'impôt

- Paiement de l'impôt du groupe
- Répartition comptable de l'impôt du groupe
- Répartition comptable de l'impôt global entre les différentes sociétés intégrées
- Traitement des difficultés résultant du régime des groupes

Jour 2 - Après-midi

5. Identifier les particularités de régime des groupes

- Distribution par les filiales
- Distribution par la société tête de groupe

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Responsables comptables et financiers de groupes intégrés, collaborateurs des cabinets d'expertise comptable

Pédagogie

Méthodes pédagogiques



- Transmission de connaissances théoriques dont la bonne acquisition sera contrôlée au travers de mises en application pratiques.
- Utilisation de documents fiscaux pour permettre aux stagiaires de s'exercer sur des cas concrets dont le contenu est celui qu'ils retrouveront en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur.
- Elle pourra prendre l'aspect d'un QCM ou d'un quiz.
- L'évaluation pourra également se faire au travers d'exercices ou de cas pratiques suivis d'un corrigé détaillé.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



